

QUESTION 1

Depuis janvier 2015, 28 premiers répondants et premières répondantes canadiens sont décédés par suicide au pays, en plus de 27 autres premiers répondants et premières répondantes qui s'étaient également enlevé la vie dans la deuxième moitié de l'année 2014. Ces statistiques alarmantes soulignent les sérieuses répercussions psychologiques auxquelles nos premiers répondants et nos premières répondantes sont confrontés quotidiennement.

Si élu, votre gouvernement commanderait-il Santé Canada à mobiliser des ressources pour étudier ce grave problème afin de développer de meilleurs outils à l'intention de toute la communauté canadienne des premiers intervenants et des premières intervenantes, et votre gouvernement considérerait-il l'ajout de législation, telle la loi fédérale de présomption pour ceux et celles souffrant du syndrome de stress post-traumatique (SSPT), soit comme celle déjà adoptée dans quelques juridictions dont en Alberta et au Manitoba, et actuellement à l'étude en Ontario, et votre gouvernement prendrait-il les mesures nécessaires afin que les premiers répondants et les premières répondantes qui se donnent la mort à la suite de problèmes liés à des troubles de santé mentale des suites de leur fonction puissent bénéficier de tous les avantages mérités conséquemment à leur service et dans l'éventualité où il n'en n'y existe aucun, votre gouvernement s'engagerait-il à en développer un ?

Réponse du Parti conservateur du Canada :

Le Parti conservateur apprécie respectueusement le courage et le dévouement des premiers répondants et des premières répondantes au Canada, dont le personnel dévoué à l'application des lois. La législation présomptive, à l'égard des avantages sociaux incluent dans la rémunération du quart d'emploi d'un premier répondant ou d'une première répondante, relève de compétence provinciale ou territoriale. À l'échelle fédérale, notre gouvernement a continué à déployer des efforts axés sur les soins offerts aux membres de la GRC pour qu'ils retrouvent leur bonne santé. Soigner les

troubles de santé mentale aussi soigneusement que les blessures physiques apparentes est, de fait, une grande partie de cette stratégie.

Notre gouvernement conservateur fait preuve d'un solide bilan sur le plan du soutien accordé aux recherches sur le syndrome de stress post-traumatique (SSPT). En 2010, l'investissement de notre gouvernement a permis de présenter la première conférence annuelle de l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans, à la suite de laquelle l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans a été fondé. La GRC participe activement dans cet institut et bon nombre des recherches priorisent les premiers répondants et les premières répondantes. Il y a 161 chercheurs(es) affiliés avec l'organisme, dont 68 d'entre eux qui ont reçu du financement de la part de l'organisme Instituts de recherche en santé du Canada.

Notre gouvernement a entrepris de nombreuses démarches positives pour régler le besoin prioritaire d'offrir un environnement de travail sain et sécuritaire aux membres de la GRC. Des initiatives sont en cours parmi certaines divisions telles qu'à la Division « J » au Nouveau-Brunswick où sera piloté un atelier intitulé Road to Mental Readiness. Cet atelier vise à accroître la sensibilisation, à vaincre les préjugés entourant la santé mentale en plus de démontrer la façon de maintenir une résilience mentale positivement et sainement.

S'il était réélu, le gouvernement conservateur poursuivrait son travail avec ses partenaires afin d'élargir nos connaissances davantage et d'offrir plus de prestations de services en matière de prévention du suicide et en santé mentale. Ceci inclut la participation de la GRC à l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans, un réseau composé de 37 universités canadiennes.

Réponse du Nouveau parti démocratique du Canada:

Les Canadiens et les Canadiennes comprennent que le travail des premiers intervenants et des premières intervenantes s'avère souvent difficile et dangereux, mettant leur santé physique à risque. Peu est connu par rapport aux exigences psychologiques de leurs emplois. Les premiers répondants et

des premières répondantes travaillent dans des environnements complexes et des circonstances difficiles, étant fréquemment confrontés à des situations potentiellement traumatisantes. Plus de 18 % d'eux ont souffert ou encore, souffriront du syndrome de stress post-traumatique (SSPT) au cours de leur carrière – ce taux représente le double du reste de la population. Alors que cette condition présente un risque sérieux sur leur santé et leur bien-être, elle peut également avoir un effet destructif sur leurs familles et leurs êtres chers.

Le NDP s'est distingué à titre de leader en matière de sensibilisation au Canada au sujet des conséquences possibles du syndrome de stress post-traumatique (SSPT) sur les personnes directement et indirectement touchées. Par exemple, nous avons lancé une campagne de sensibilisation à l'hiver 2014, sur les problèmes auxquels les vétérans font face, notamment une vague de suicides sans précédent.

La situation actuelle devant laquelle les premiers répondants et les premières répondantes sont confrontés est tout aussi préoccupante et le NDP s'engage à travailler en étroite collaboration avec l'Association canadienne des policiers et toutes les parties concernées dans le but de trouver la solution la plus efficace possible pour combattre cette problématique dont l'ampleur est croissante.

Réponse du Parti libéral du Canada :

Un gouvernement libéral créera un fonds d'indemnisation pour agents de la sécurité publique évalué à 300 000 \$ pour les familles des pompiers, agents de police et ambulanciers paramédicaux tués ou rendus invalides à vie dans l'exercice de leurs fonctions, et investira 1,6 million de dollars par année dans la recherche et le sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd. Nous nous assurerons également que des soins de santé mentale de la plus haute qualité soient prodigués aux premiers intervenants en instaurant un plan d'action national sur le trouble de stress post-traumatique, qui affecte démesurément les agents de la sécurité publique.

Nous demandons aux premiers intervenants de risquer leur vie pour assurer notre sécurité et notre protection; ils méritent que leur pays leur

accorde le plus haut niveau possible de soins et de soutien, et c'est exactement ce qu'ils obtiendront d'un gouvernement libéral.

Réponse du Parti vert du Canada :

Les Verts sont d'ardents défenseurs de la déstigmatisation, de la reconnaissance et du traitement complet des problèmes de santé mentale de la même manière dont nous traitons les blessures physiques. Nous appuyons l'idée de commander une étude menée par Santé Canada afin de déterminer le lien évident entre le syndrome de stress post-traumatique (SSP), le suicide et la complexité des expériences stressantes que vivent les premiers répondants et les premières répondantes dans l'exécution de leur travail, et nous appliquerons les résultats de cette étude pour aborder ce problème fréquent et répandu. Nous considérerons des lois présomptives afin de protéger les travailleurs et les travailleuses souffrant de troubles de santé mentale liés au travail et d'assurer que les prestations appropriées ne leur soient refusées. Les Verts sont par ailleurs, déjà impliqués pour les vétérans dans le but de garantir que ces hommes et ces femmes aux prises avec trouble de stress post-traumatique, reçoivent le soutien et le traitement dont ils ont besoin, et nous continuerons notre travail à la défense de tous ceux qui souffrent de syndrome de stress post-traumatique.